ANNONCES LÉGALES

CÔTE D'OR

// MODIFICATION

COMMISSAIRE AUX COMPTES

STOCK TRANS SERVICE
SAS au capital de 64000 €
Siège social :Route de Saulon
21220 Gevrey-Chambertin
399 635 309 RCS de Dijon

L'AG du 31/03/2025 a pris acte de la cessation des fonctions du Commissaire aux comptes titulaire, la SOCIETE FIDUCIAIRE NATIONALE DE REVISION COMPTABLE - FIDAUDIT sise 41, rue du Capitaine Guynemer, 92400 Courbevoie - RCS Nanterre 334 301 488.
Modification du RCS de Dijon

AL25019572

COMMISSAIRE AUX COMPTES

TRANSPORTS PENSIER
SAS au capital de 89 864 €
Siège social : la lisiere
21560 Arc-sur-Tille
313 767 824 RCS de Dijon

L'AG du 31/03/2025 a pris acte de la cessation des fonctions du Commissaire aux comptes titulaire, la SOCIETE FIDUCIAIRE NATIONALE DE REVISION COMPTABLE - FIDAUDIT sise 41, rue du Capitaine Guynemer, 92400 Courbevoie - RCS Nanterre 334 301 488.
Modification du RCS de Dijon

AL25019582

CHANGEMENT DE DÉNOMINATION

CABINET D'ANGIOLOGIE DES GRANDS CRUS
SELARL au capital de 100000 €
Siège social :
39 av du 14 juillet 21300 Chenôve
523 509 743 RCS de Dijon

Par une décision en date du 17/07/2025, l'associé unique a décidé, à compter du 17/07/2025, de modifier la dénomination sociale de la société qui devient :
CENTRE LASER VASCULAIRE Médical & Esthétique
Mention au RCS de Dijon

AL25019615

MODIFICATION DU CAPITAL

BJR
SAS au capital de 1 €
Siège social :
12 rue Georges Clémenceau
21160 Corcelles-les-Monts
935 276 451 RCS de Dijon

Aux termes d'une décision en date du 04/04/2025, l'associé unique a décidé de modifier le capital social en le portant de 1 € à 4 422 599 €.
Mention au RCS de Dijon

AL25019658

MODIFICATION DU CAPITAL

MTC
SAS au capital de 1 €
Siège social :
60 rue du cottage 21121 Ahuy
935 289 561 RCS de Dijon

Aux termes d'une décision en date du 04/04/2025, l'associé unique a décidé de modifier le capital social en le portant de 1 € à 4 422 599 €.
Mention au RCS de Dijon

AL25019659

MODIFICATIONS DES STATUTS

PIERRE POIGNAND, ROMAIN BRUNET ET MARIE-PAULINE BRUNETEAUD,
NOTAIRES ASSOCIES D'UNE SCP
TITULAIRE D'UN OFFICE NOTARIAL
A DIJON ET D'UN OFFICE NOTARIAL
A TALANT
Société civile professionnelle de notaires
au capital de 770 400 euros
Siège social
19 Rue des Roses
21000 DIJON
794 297 549 RCS DIJON

L'A.G.E. du 2/07/2025 a autorisé le retrait d'un associé et constaté la réduction du capital social de 770 400 euros à 479 000 euros par rachat et annulation de 1 457 parts sociales. La même Assemblée a décidé le changement de dénomination qui devient « ROMAIN BRUNET ET MARIE-PAULINE BRUNETEAUD », Notaires Associés d'une Société Civile Professionnelle titulaire d'un Office Notarial à Dijon et d'un Office Notarial à TALANT. Les articles 7 et 3 des statuts ont été modifiés en conséquence. La même Assemblée a pris acte de la démission de M. Pierre POIGNAND de ses fonctions de gérant à effet du 2/07/2025.
Pour avis
La Gérance

AL25019805

MODIFICATIONS

SORMAD
Société civile de portefeuille
au capital de 8 003,57 €
Siège social
21550 LADOIX SERRIGNY
301 794 384 RCS DIJON

AVIS DE PUBLICITÉ
Aux termes d'une délibération en date du 28 juillet 2025, l'AGE a décidé :
-de transférer le siège social du 21550 LADOIX SERRIGNY au 5 Impasse Charles Richet - 21200 BEAUNE à compter du 28 juillet 2025, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
- de nommer M. Jean-Philippe LAURENT demeurant 5 Impasse Charles Richet - 21200 BEAUNE et Mme Corinne BURSON, demeurant 12 Petite rue des Rôles - 21200 BEAUNE à compter du 28 juillet 2025 en qualité de cogérants pour une durée indéterminée en remplacement de M. Gérard LAURENT.Modification sera faite au greffe du TC de DIJON.
Pour avis
La Gérance

AL25019818

MODIFICATIONS DES STATUTS

DES CHAMPS RAMÉS
SCI au capital de 2 000 €
Siège social
37 route de Dijon
BP 10 - 21550
LADOIX SERRIGNY
503 280 182 RCS DIJON

Aux termes d'une délibération en date du 28 juillet 2025, l'AGE a décidé :
-de transférer le siège social du 37 route de Dijon -BP 10 - 21550 LADOIX SERRIGNY au 5 Impasse Charles Richet - 21200 BEAUNE à compter du 28 juillet 2025, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
-de nommer M. Jean-Philippe LAURENT demeurant 5 Impasse Charles Richet - 21200 BEAUNE et Mme Corinne BURSON, demeurant 12 Petite rue des Rôles - 21200 BEAUNE, à compter du 28 juillet 2025 en qualité de cogérants pour une durée indéterminée en remplacement de M. Gérard LAURENT.
L'article 16 des statuts a été modifié en conséquence et le point 2 a été supprimé pour cause de caducité.
Modification sera faite au greffe du TC de DIJON. Pour avis
La Gérance

AL25019829

// ADDITIF-RECTIFICATIF

RECTIFICATIF

Avis rectificatif à l'annonce publiée dans le journal TERRES DE BOURGOGNE du 08/08/25 concernant la société JEANNIN PATRIMOINE, il y avait lieu de lire :»d'étendre l'objet social aux activités de marchands de biens immobiliers, lotisseur et promoteur immobilier et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts». Le reste de l'annonce sans changement.

AL25019856

// ENQUÊTE PUBLIQUE

Direction départementale des territoires de la Côte-d'Or

AVIS D'OUVERTURE D'ENQUÊTE PUBLIQUE PORTANT SUR LA DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE UNE CENTRALE SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE AU SOL A THENISSEY

Par arrêté préfectoral n° 1187 du 4 août 2025, est organisée du lundi 1er septembre 2025 à 9 h 00 au lundi 1er octobre 2025 inclus à 18 h 00, soit 31 jours consécutifs, une enquête publique relative à la demande, de permis de construire une centrale solaire photovoltaïque au sol sur le territoire de la commune de Thenissey, d'une puissance de 12,85 MWc, déposée par la société « CS84 ».
Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier comprenant notamment les pièces du permis de construire dont l'étude d'impact est consultable :
- sur support papier à la direction départementale des territoires, 57 rue de Mulhouse à Dijon, au service urbanisme connaissance appui aux territoires (SUCAT) bâtiment A bureau 120, de 9 h 15 à 11 h 15 et de 14h 00 à 16 h 00 du lundi au vendredi
- sur le site internet de la Préfecture, pendant toute la durée de l'enquête :
https://www.cote-dor.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement/Energies-renouvelables/Enquetes-publiques-concernant-les-projets-de-centrales-solaires-photovoltaiques
- sur support papier et sur un poste informatique en mairie de Thenissey aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux au public
- Sur un registre dématérialisé pour la consultation du dossier mis en place à l'adresse suivante :
https://www.registre-dematerialise.fr/6518
- Adresse e-mail de dépôt des contributions :
CS84_thenissey@corsicasole.com
Durant cette même période, le public pourra consigner ses observations, propositions et contre-propositions sur le registre d'enquête ouvert à cet effet, établi sur feuillets non mobiles, côté et paraphé par le commissaire enquêteur, et tenu à sa disposition en mairie de Thenissey.
Les observations, propositions et contre-propositions peuvent également être adressées au commissaire enquêteur, par voie postale en mairie de Thenissey, siège de l'enquête ou par courrier électronique avant la clôture de l'enquête soit le 1er octobre 2025 avant 18 h 00 à l'adresse suivante :
CS84_thenissey@corsicasole.com
Les observations et propositions transmises par voie électronique seront accessibles sur le site **https://www.registre-dematerialise.fr/6518** pendant toute la durée de l'enquête.
Monsieur Christian Roche désigné en qualité de commissaire enquêteur, se tiendra à la disposition du public : en mairie de Thenissey
- Lundi 1er septembre 2025 de 9h00 à 12h00
- Samedi 13 septembre 2025 de 9h00 à 12h00
- Mercredi 17 septembre 2025 de 14h00 à 16h00
- Lundi 1er octobre 2025 de 16h00 à 18h00
Des renseignements sur le projet peuvent être demandés à Madame Chanaz Mataoui – Corsica Sole
Mobile : 07 66 50 03 24 / 07 77 83 71 96
Le dossier d'enquête publique est communicable à toute personne qui en fera la demande auprès de madame la directrice départementale des territoires par intérim (direction départementale des territoires – 57 rue de Mulhouse – 21000 DIJON), et à ses frais, dès la publication de l'arrêté d'ouverture de l'enquête publique.
Le Préfet de la Côte-d'Or est compétent pour accorder ou refuser le permis de construire.
Pendant un an à compter de la clôture de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public en mairie de Thenissey, à la direction départementale des territoires – 57 rue de Mulhouse – 21000 DIJON et sur le site :
https://www.cote-dor.gouv.fr
Pour le préfet et par délégation,
La directrice départementale des territoires adjointe,
Nadine MUCKENSTURM

AL25019870

// DIVERS

SELAS LEGATIS DIJON GENLIS
1 Place de l'Europe
21000 DIJON

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL – DELAI D'OPPOSITION

Suivant testament olographe en date du 12 septembre 2023, Madame Josyane Augustine Léonie **DEDIEU**, en son vivant retraitée, demeurant à SAINT APOLLINAIRE (21850) 35 Rue Général de Gaulle née à DIJON (21000), le 14 juin 1937, Veuve de Monsieur Noël Henri Edmond **BOUGE** et non remariée, décédée à DIJON (21000), le 16 juin 2025, a consenti des legs universels.
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Sandra PAULO, Notaire au sein de la SELAS « LEGATIS DIJON GENLIS », titulaire d'un Office Notarial à DIJON (21), 1 Place de l'Europe avec bureau permanent à GENLIS (21), 25 Avenue de Sprendlingen, le 6 août 2025, duquel il résulte que les légataires remplissent les conditions de sa saisine.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Maude CLEON, notaire à DIJON, référence CRPCEN : 21012, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal de grande instance de DIJON de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.
Pour insertion
Maître Sandra PAULO

AL25019835

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

NON DISSOLUTION

F2FMARKET
Forme : SAS
Capital social : 17061 euros
Siège social : 12 rue de l'Hôpital
21000 Dijon
877988741 RCS de Dijon

Aux termes de l'assemblée générale mixte en date du 30 juin 2025, les associés ont décidé malgré la perte de plus de la moitié du capital social, qu'il n'y avait pas lieu de prononcer la dissolution de la société.

AL25019568

CLÔTURE DE LIQUIDATION

ECO'TER ENERGIES
Société par actions simplifiée en liquidation
au capital de 2 000 euros
Siège social
39 Rue Charles Dumont
21000 DIJON
Siège de liquidation
39 Rue Charles Dumont
21000 DIJON
954 023 180 RCS DIJON

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 31 mai 2025 au 39 Rue Charles Dumont 21000 DIJON a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Nohé DIF,demeurant 1597 Route de Viviers 07400 ALBA LA ROMAINE, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre. Pour avis. Le Liquidateur

AL25019815

CLÔTURE DE LIQUIDATION

DANNIE
Société à Responsabilité
Limitée en liquidation
Au capital de 11 000 euros
Siège : 14 rue monge
21200 BEAUNE
Siège de liquidation
14, rue de l'Abreuvoir
21580 ASNIERES LES DIJON
RCS DIJON 319 450 029

L'Assemblée Générale réunie le 31.12.2024 au siège de la liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Daniel LECOMPTE demeurant 14, rue de l'Abreuvoir 21580 ASNIERES LES DIJON de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre.
Pour avis
Le Liquidateur

AL25019849

safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS

Appel à Candidatures du 11/08/2025
La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département SD21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
Nuits-Saint-Georges : Vignes en AOC Nuits-saint-georges - Urbanisme : Zone A du PLU - libres après les vendanges 2025 et au plus tard le 12/11/2025
31 a 07 ca 'AUX SAINTS JACQUES' : AM-0297—0298
Dossiers Marey-sur-tille et Villey-sur-tille : Urbanisme : RNU
Marey-sur-Tille : ensemble immobilier comprenant une maison d'habitation, divers bâtiments agricoles (hangar,étable, granges, moulin, pigeonnier) et des terrains agricoles attenants 8 ha 14 a 97 ca 'LES HANTES' : A-0816—0817—0818—0819—0820—0822 - 'LE MOULIN DU BAS' : AB-0239—0240—0241—0243 - '0021 RUE DE VAROUX' : AB-0242 - 'LE VILLAGE' : AB-0140
Marey-sur-Tille : Terres - 19 ha 10 a 60 ca 'LA PLASSAULE' : ZD-0025 - 'LE VAU' : ZD-0034 - 'EZ VANNES' : ZI-0014—0018 - 'MONTIGNY' : ZN-0004 - 'SUR LE REGULION' : ZN-0024
La SAFER Bourgogne Franche-Comté se propose de louer les biens fonciers suivants, par bail à ferme :
Marey-sur-Tille : Terres, prés, landes, taillis simple - 183 ha 69 a 98 ca 'LE VILLAGE' : AB-0141 - 'PRE HAUT' : B-0242 - 'CHEVILLE' : ZD-0001—0002 - 'GRAND PRE' : ZE-0054 - 'SOUS TAVANE' : ZH-0002 - 'LES SAVIERES DE JONCHENOT' : ZH-0024 - 'LES CHENES DU MEIX' : ZH-0036 - 'JONCHENOT' : ZH-0003 - 'RAFAYS' : ZH-0004 - 'LES SAVIERES DE BEZANCIERE' : ZH-0023 - 'MOUILLESSE' : ZI-0003—0365 - 'SUR LA VIGNE' : ZK-0026 - 'LES COMMES' : ZK-0003—0004—0008 - 'CHAMP GREY' : ZK-0012—0015 - 'LE BASSOT' : ZL-0035—0036 - 'LES VERNOTS' : ZL-0012—0021—0022—0023—0025—0029—0030—0031 - 'LES VARENNES' : ZL-0043—0044—0046—0059 - 'PRES AU DOUAIRE' : ZM-0006—0011—0012—0013—0016—0017 - 'LA CHARME' : ZM-0024—0026—0035—0036 - 'LA FOURCAULE' : ZM-0020—0021—0023 - 'COMME AU BASSIN' : ZM-0068—0069 - 'ENTRE LES POTETS' : ZN-0006—0008 - 'SUR LE REGULION' : ZN-0020—0022 - 'SOUS LA VOIE D IS' : ZN-0001—0002 - 'JOUEY' : ZN-0030 - 'AU DESSUS DES FOURCHES' : ZN-0016 - 'COMBE A LA FEUILLE' : ZO-0010
Villey-sur-Tille : Terres, prés - 9 ha 46 a 40 ca 'LA CHARBONNIERE' : ZA-0047—0048—0049 - 'VARENNE DES CONTRATS' : ZA-0051 - 'CHAMP THIBAULT' : ZA-0054 - 'LES HERBUES' : ZD-0043 - 'LES MONTANTS' : ZD-0059—0062—0063
Magny-sur-Tille : Terres – Ces biens devront faire l'objet d'une conversion et d'une exploitation en Agriculture Biologique Certifiée - Urbanisme : Zone A du PLU 50ha 28a 20ca
'LE MARAIS' : A-0120- 'AUX PULLES' : ZA-0001
La SAFER Bourgogne-Franche-Comté se propose de louer les biens fonciers suivants, par bail SAFER :
Marey-sur-Tille : Terres - 14 ha 55 a 60 ca 'CHAMP GREY' : ZK-0010 - 'LES COMMES' : ZK-0007 - 'LES VERNOTS' : ZL-0027 - 'LE DEVANT DE LA MONTAGNE' : ZO-0009 - 'CHAMPS SOUS L ALLIER' : ZO-0013
Villey-sur-Tille : Terres, bois - Urbanisme : RNU 3 ha 95 a 30 ca 'FOLMINOT' : ZA-0001—0002 - 'LES MONTANTS' : ZD-0066
Magny-sur-Tille : Terre – Urbanisme : Zone A du PLU 1 ha 00 a 00 ca 'EN LISSEUVRET' : ZL-0033
Magny-sur-Tille : Terres – objectif : Ces biens devront faire l'objet d'une conversion et d'une exploitation en Agriculture Biologique Certifiée – Urbanisme : Zone A du PLU 18ha 05a 58ca 'LE MARAIS' : A-0124 - 'AU PRE MAUCOIN' : ZH-0008 - 'PRE NEUF' : ZH-0057—0058
Magny-sur-Tille : Terres — Urbanisme : Zone A du PLU 8ha 89a 00ca 'LE MARAIS' : A-0120—0124
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 02/09/2025 à SAFER Bourgogne Franche-Comté, 11 rue François Mitterrand, 21850 ST APOLLINAIRE où des compléments d'information pourront être obtenus.
Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com, où vous pourrez géo localiser les parcelles et candidater.

AL25019867

// CONSTITUTION

CRAIE
Société par actions simplifiée
au capital de 2 000 euros
Siège social :
15 Rue Paul Maldant
21420 SAVIGNY LES BEAUNE

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature électronique en date à SAVIGNY LES BEAUNE du 6 août 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : CRAIE
Siège : 15 Rue Paul Maldant - 21420 SAVIGNY-LES BEAUNE
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 2 000 euros
Objet :
- l'achat de raisins et de moûts en vue de leur vinification et de la commercialisation du vin ainsi que l'achat et la vente de vins tranquilles, pétillants, spiritueux et eaux de vie, en gros, demi-gros et détail, en moûts ou en raisins et plus généralement de toutes boissons alcoolisées ou non et de tous produits se rapportant à l'activité vinicole ; notamment toutes opérations d'achat et de vente se rapportant au commerce des vins de Champagne, en ce inclus l'activité de négociant distributeur en chambre,
- toutes opérations de négociation, de commission et de courtage ainsi que la réalisation de tous travaux et prestations, agricoles ou non, en rapport avec la vigne et le vin,
- prestation et conseils en oenologie, vente de tous produits et matériels oenologiques et plus généralement toutes prestations de services et conseils ayant un rapport direct ou indirect avec la vitiviniculture,
- l'organisation de dégustation de vins et d'alcools,
- achat et vente de tous produits ayant un lien avec la vigne ou le vin, avec l'art de la table ou l'art de la maison, produits alimentaires régionaux ou de terroirs, d'épicerie fine.
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés statuant à la majorité des ¾ au moins des voix des associés présents ou représentés.
Président : Monsieur Jean ORSONI, demeurant 15 Rue Paul Maldant -21420 SAVIGNY-LES-BEAUNE
Directeur général : Madame Juliette ORSONI, demeurant 15 Rue Paul Maldant -21420 SAVIGNY-LES-BEAUNE
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.
POUR AVIS
Le Président

AL25019842

ANEMOI
Société par actions simplifiée
au capital de 600 000 euros
Siège social : Lot 4 - Impasse de la Petite Champagne, 21640 GILLY LES CITEAUX

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature électronique en date du 8 août 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : ANEMOI
Siège : Lot 4 - Impasse de la Petite Champagne - 21640 GILLY LES CITEAUX
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 600 000 euros
Objet : - l'acquisition, la cession, la construction et la propriété de tous biens immobiliers, à usage d'habitation, professionnel, commercial, industriel ou agricole,
- la mise en valeur, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous immeubles ainsi acquis ou édifiés, dont elle aura la propriété ou la jouissance,
- éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société,
- la prise à bail, l'exploitation de tous biens agricoles soit directement, soit par voie de fermage, de métayage, de mise à disposition de la société des biens dont les associés sont locataires ou selon toutes autres modalités,
- la vente et éventuellement la transformation conformément aux usages agricoles des produits de cette exploitation ainsi que les activités qui sont dans le prolongement des actes de production réalisés par la société ou qui ont pour support l'exploitation,
- et plus spécialement la culture de vignobles, la production de raisin, la vinification, l'élevage, le conditionnement et la vente, conformément aux usages agricoles, du vin produit sur l'exploitation,
- l'achat de raisins et de moûts en vue de leur vinification et de la commercialisation du vin ainsi que l'achat et la vente de vins tranquilles, pétillants et spiritueux, en France et à l'Etranger, en gros, demi-gros et détail et plus généralement de toutes boissons alcoolisées ou non et de tous produits ayant un lien avec la vigne ou le vin;
- l'organisation de dégustation de vins et alcools ;
- toutes opérations pouvant se rattacher à l'achat et revente de tous produits et articles marchands réglementés ou non sous toutes formes et tous services pouvant s'y rattacher;
- toutes opérations de négociation, de commission, de courtage, de représentation, de conseil et d'expertise ;
- la réalisation de prestations de services à caractère commercial, notamment l'assistance commerciale et la fourniture de toutes prestations administratives permettant la gestion de toute entreprise ;
- l'acquisition de quelque manière que ce soit, la propriété, la gestion de toutes actions, parts sociales, valeurs mobilières et de tous autres droits sociaux ;
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au deuxième jour ouvré avant la décision collective.Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés statuant à la majorité représentant plus de la moitié des voix.
Président : La S.A.R.L. HENOLI, Société à responsabilité limitée au capital de 10 000 euros,ayant son siège social Lot 4 ZA La Petite Champagne - 21640 GILLY LES CITEAUX,immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 801 090 341 RCS DIJON, représentée par Monsieur Mark HAISMA, en sa qualité de Gérant de la Société
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.
POUR AVIS
Le Président

AL25019854

CABINET CARCREFF
Société d'avocats
19 A, rue de Chatillon CS 26535
35065 RENNES CEDEX

AVIS DE CONSTITUTION

BELHADJ CAPITAL & INVESTMENTS
Société par actions simplifiée
Au capital de 1 000 €
17 rue Jacqueline Auriol – LONGVIC (21600)
RCS de DIJON
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 8 août 2025, il a été constitué une société par actions simplifiée dénommée «BELHADJ CAPITAL & INVESTMENTS», au capital de 1 000 €, sise 17 rue Jacqueline Auriol à LONGVIC (21600), ayant pour objet social la souscription, l'acquisition, la propriété et la gestion de participations majoritaires ou minoritaires dans toutes sociétés ou groupements quelconques, l'exercice de toutes activités entrant dans le cadre de l'objet des sociétés holdings, toutes prestations de services auprès de toutes sociétés et notamment des filiales, l'acquisition, la propriété, la construction, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles, biens et droits immobiliers dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, d'échange, d'apport ou autrement, la Société peut notamment obtenir toutes ouvertures de crédits, prêts et facilités de caisse destinés au financement des acquisitions ou au paiement des coûts d'aménagement, de réfection ou autres à faire dans les immeubles lui appartenant.
Elle peut également constituer toute hypothèque ou toute autre sûreté réelle sur les biens sociaux, la participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, et, en général, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini ou à tout autre objet similaire ou connexe, de la manière la plus étendue, d'une durée de 99 ans, et dont la Présidente est Madame Marwa BELHADJ, née le 4 juin 1993 à DIJON (21), demeurant 17 rue Jacqueline Auriol à LONGVIC (21600), de nationalité française. Chaque associé participe personnellement au vote. Toutefois, pour les Assemblées, il peut désigner, par écrit, un mandataire en la personne d'un autre associé.
Le mandat est donné pour l'ensemble des décisions à prendre au cours d'une assemblée. Chaque action donne droit à une voix. En cas de pluralité d'associés, les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des deux tiers des voix des associés disposant du droit de vote.
La société sera immatriculée au RCS de DIJON
Pour avis

AL25019864

NIÈVRE

// MODIFICATION

msb Formalités

MODIFICATION DE DIRIGEANTS

DELETTRE EXPERTISE
SAS au capital de 5 000 €
Sigle IDEA
Siège social 6 RUE BARREAU 58000 NEVERS
529 964 538 RCS Nevers
Par délibération en date du 25/07/2025 de l'Associé unique, il a été décidé de nommer Président : la société SAONE EXPERTISE SASU au capital de 7 000 € dont le siège social est 4 RUE JOSEPH CUGNOT 71380 ST MARCEL RCS : 750 370 587 Chalon-sur-Saône, en remplacement de Mme DELETTRE Julie.
Mention sera faite au RCS de Nevers.

AL25019836

TRANSFORMATION

S.A.R.L. LA BUSSIÈRE
Société à responsabilité limitée
au capital de 56 392,00 €
Siège social :
La Bussière 58500 RIX
RCS NEVERS 393 762 919

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire du 30/06/2025 les associés de la société S.A.R.L. LA BUSSIÈRE ont décidé de transformer la société à responsabilité limitée en société par actions simplifiée à compter du 30/06/2025. Cette transformation entraîne la publication des mentions suivantes :
Forme :
Ancienne mention : société à responsabilité limitée.
Nouvelle mention : société par actions simplifiée.
Dénomination :
Ancienne mention : S.A.R.L. LA BUSSIÈRE.
Nouvelle mention : LA BUSSIÈRE.
Administration :
Ancienne mention :
Monsieur Paul PONCELET, gérant.
Nouvelle mention :
Monsieur Paul PONCELET, président.
Admission aux assemblées et droit de vote :
Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.
Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Agrément :
Les actions de la société peuvent être cédées librement entre les actionnaires.
Elles ne peuvent être cédées à des tiers étrangers à la société qu'après agrément de la majorité des trois-quarts des actionnaires présents ou représentés.
Mention sera faite au RCS de NEVERS.
Le président.

AL25019851

Terres de Bourgogne
Annonces légales
03 80 78 90 42

ANNONCES LÉGALES

// GÉRANCE

ALCIAT-JURIS
SELARL D'AVOCATS
Maître Anne NEYRET
Siège social : BOURGES
4 rue Porte Jaune
Cab.Sec. : VIERZON
5 ter rue de la Gaucherie
NEVERS
12, rue Gambetta
ORLEANS 3/5 Bd de Verdun

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte signé électroniquement le 25/07/2025, enregistré le 30/07//2025 au SPFE de NEVERS, Dossier 2025 000014204 Référence 5804P01 2025 A 00400,
La SAS NORTON CLUB dont le siège social est situé 2, rue Emile Combes 58200 COSNE COURS SUR LOIRE, immatriculée au RCS de NEVERS sous le n° 879 245 496., déclaré en liquidation judiciaire par Jugement du Tribunal de Commerce de NEVERS du 10/03/2025, représentée par la SELARL JSA en la personne de Maître Aurélie LECAUDEY, Mandataire Liquidateur demeurant à 14, avenue Marceau 58000 NEVERS, dont les pouvoirs nécessaires lui ont été conférés par ordonnance du Juge Commissaire le 20/05/2025,
A cédé à
La SARL CLUB L'ETOILE, SAS au capital de 1 000 euros, dont le siège social est 7, rue Saint Agnan 58200 COSNE COURS SUR LOIRE, immatriculée au RCS de NEVERS sous le n°988 505 368,
Son fonds de commerce de Café-Bar-Pub-Brasserie et petite restauration lui appartenant et exploité en son siège et établissement principal 2, rue Emile Combes 58200 COSNE COURS SUR LOIRE avec entrée en jouissance au 25/07/2025, au prix de 13 400 €, s'appliquant pour 5270 € aux éléments incorporels et 8 130 € aux éléments corporels.
Il n'est pas fait élection de domicile pour la réception d'oppositions, les créanciers ayant été invités à déclarer leurs créances entre les mains de la SELARL JSA, Maitre Aurélie LECAUDEY, Mandataire liquidateur.
Pour avis,

AL25019866

// DIVERS

16 HUGO NOTAIRES
Société Civile Professionnelle «Romain BRUCHON, Clémentine COURLET de VREGILLE et Maximilien CHANUT, notaires associés» titulaire d'un Office Notarial à DIJON (21000)
16 avenue Victor Hugo

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Suivant testament olographe en date à DIJON, du 24 mars 1992, Madame Marguerite Marie Jeanne GERMAIN née le 07 novembre 1919 à DIJON a consenti un legs universel.
Opposition à l'exercice des droits du légataire universel pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Clémentine COURLET de VREGILLE, notaire à DIJON référence CRPCEN : 21004 dans le mois suivant la réception par le greffe de la copie authentique de l'acte constatant la saisine du légataire universel.
En cas d'opposition, les légataires seront soumis à la procédure d'envoi en possession.
Pour avis.
Maître Clémentine COURLET de VREGILLE

AL25019832

Maître Marianne HEIM,
Notaire
26 rue de Paris
03200 VICHY

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Conformément à l'article 1397 du Code Civil, suivant acte reçu par Maître Marianne HEIM, Notaire titulaire d'un Office Notarial à VICHY, 26, rue de Paris, CRPCEN 03077, le 1er août 2025, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle entre :
Monsieur Laurent Marcel LETIERS, en invalidité, et Madame Catherine Patricia VALET, assistante familiale, demeurant à CERCY-LA-TOUR (58340), 9 route des Fontaines Noires, Lieudit Champceloup.
Nés le mari à LUZY (58170), le 29 janvier 1974 et l'épouse à DECIZE (58300), le 18 février 1973, Mariés à la mairie de CHAMPVERT (58300) le 3 juin 1995 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.
Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion
Le notaire.

AL25019846

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

CLÔTURE DE LIQUIDATION

GARAGE CHABROLLE FRERES

SARL en liquidation
au capital de 45 300 €
Siège social
106 Avenue du 8 mai 1945
58660 COULANGES LES NEVERS
Siège de liquidation
106 Avenue du 8 mai 1945
58660 COULANGES LES NEVERS
383 562 857 RCS NEVERS

L'Assemblée Générale réunie le 11.06.2025 au siège de liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Thierry CHABROLLE, demeurant 106Avenue du 8 mai 1945 - 58660 COULANGES LES NEVERS, de son mandat de liquidateur,donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter rétroactivement du 31.05.2025.
Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de NEVERS, en annexe au RCS et la société sera radiée dudit registre.
Pour avis
Le Liquidateur

AL25019810

DISSOLUTION

SCI DU CHAMP CHAUME

Société civile immobilière en liquidation
Au capital de 3 000 euros
Siège social
LES BRUYERES DE CRECY
58300 AVRIL SUR LOIRE
Siège de liquidation
LES BRUYERES DE CRECY
58300 AVRIL SUR LOIRE
483 144 952 RCS NEVERS

L'AGE réunie le 30/04/2025 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable, a nommé comme liquidateur Madame Marie-Hélène BOUILLET, demeurant Les Bruyères de Crécy 58400 AVRIL SUR LOIRE,et a fixé le siège de la liquidation Les Bruyères de Crécy 58400 AVRIL SUR LOIRE.
Dépôt RCS NEVERS
Pour avis
Le Liquidateur

AL25019812

Christophe ROBERT,
Notaire
à NEVERS,
10 rue Vauban

DISSOLUTION

SCI M.J.D.

En liquidation
Au capital de 18.293,88 Euros
Siège social
10, rue de Lourdes
58000 NEVERS
RCS NEVERS 388.610.776

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 29 juillet 2025, la collectivité des associés a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 29 juillet 2025, et la nomination de Madame Chantale Marie Camille BENARD née MIGAUD en qualité de liquidateur.
Le siège de la liquidation est fixé au siège social.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de NEVERS.
Pour avis
Le liquidateur

AL25019820

CLÔTURE DE LIQUIDATION

GYNEPSY

Société civile immobilière
au capital de 1 829,39 €
Siège social :
NEVERS (58000)
39 B Rue Paul vaillant Couturier
RCS NEVERS 403086424

SOCIETE EN LIQUIDATION
Avis de clôture de liquidation.L'assemblée générale de clôture de la société s'est réunie le 17 juin 2025 sur convocation du liquidateur : Madame Christine GIRALDI.
Cette assemblée a approuvé les opérations de liquidation et le compte définitif de liquidation, donné quitus de l'exécution de leur mandat au liquidateur et constaté la clôture de la liquidation.
Pour avis, le liquidateur

AL25019834

DISSOLUTION ANTICIPÉE

Dénomination : MAUD ET CLEMENCE
Forme : société civile en liquidation
Capital social : 1 524.49 euros
Siège social : 26 Avenue Colbert 58000 NEVERS
343 482 287 RCS NEVERS.
Aux termes de l'AGE réunie le 30/06/2025, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 30/06/2025. Monsieur Olivier BERNARD demeurant Le Message – 58000 CHALLUY, a été nommé liquidateur et lui a été conféré les pouvoirs les plus étendus.
Le siège de la liquidation est fixé au domicile du liquidateur, Le Message – 58000 CHALLUY.

AL25019853

CLÔTURE DE LIQUIDATION

EARL YVES PABIOT

Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée en liquidation
Au capital social de 201 000 €
Siège de liquidation
Le Petit Soumard
1 Cours du Puits Fleury
58150SAINT ANDELAIN
RCS NEVERS – N° 821 836 533

Suivant délibération d'AGE du 22 juillet 2025, M. Yves PABIOT, liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation. Il est déchargé de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation au 31 décembre 2024.
Pour avis et radiation au RCS de NEVERS, le liquidateur

AL25019855

// CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date du 16.07.25, il a été constitué un groupement forestier dénommée : CORVANAMO BOIS Objet social : la constitution, l'amélioration,l'équipement, la conservation ou la gestion d'un ou plusieurs massifs forestiers Siège social : 5 rue du Terreau 58110 BICHES Capital : 1 000 euros Gérance : Mr Corentin PANIER demeurant 5 rue du Terreau 58110 BICHES Agrément des cessions de parts sociales : agrément donné par les autres associés est nécessaire.Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de NEVERS.
Pour avis.

AL25019813

YONNE

// MODIFICATION

COMMISSAIRE AUX COMPTES

L'ATELIER DE L'IMMO

Société par actions simplifiée
au capital de 20 000 euros
Siège social
24 rue de la Draperie
89000 AUXERRE
840 618 367 RCS AUXERRE

Aux termes des décisions de l'associée unique du 13 juin 2024, il résulte que le mandat de la société EPITHAC, Commissaire aux Comptes, est arrivé à expiration et qu'il a été décidé de ne pas procéder à son renouvellement, ni de désigner un nouveau Commissaire aux Comptes.
Pour avis
Le Président

AL25019830

S.J.B. Société d'Avocats

TRANSFORMATION

SARL ROY

Société à responsabilité limitée transformée en société par actions simplifiée
Au capital de 400 000 euros
Siège social
ZI Vauplaine
89700 TONNERRE
414 964 783 RCS AUXERRE

Aux termes d'une délibération en date du 16 juillet 2025, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.La dénomination de la Société devient « SAS ROY ».
L'objet de la Société, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.Le capital social reste fixé à la somme de 400 000 €.
ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession d'actions, à l'exception de la cession aux associés, doit être autorisée par la Société.
M. Bastien ROY, M. Claude ROY, M. Julien ROY et M. Yohan ROY, co-gérants, ont cessé leurs fonctions du fait de la transformation de la Société.
Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par :
PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ : Société SOLEYA, Société à responsabilité limitée, ayant son siège social La Pépinière - Commissey 89430 TANLAY, immatriculée au RCS d'AUXERRE sous le n° 943 713 305 RCS AUXERRE, représentée par M. Yohan ROY.
DIRECTEURS GÉNÉRAUX : la Société AJC INVEST, Société à responsabilité limitée au capital de 1 000 €, ayant son siège social 7 rue de la Colline 89430 TANLAY, immatriculée au RCS d'AUXERRE sous le n° 943 750 273 RCS AUXERRE, représentée par M. Bastien ROY, et la Société JR HOLDING, Société à responsabilité limitée au capital de 1 000 €, ayant son siège social 43 Grande Rue Haute 89430 TANLAY, immatriculée au RCS d'AUXERRE sous le n° 943 714 642 RCS AUXERRE, représentée par M. Julien ROY.

AL25019848

MODIFICATIONS MULTIPLES

GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE PINSON

GFA au capital de 525 956,05 €
Siège social : 16 boulevard de Ferrières
89800 CHABLIS
323 300 400 RCS AUXERRE

Aux termes du procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire du 1er juin 2025, la collectivité des associés a :
- Nommé MM. Laurent PINSON, demeurant à CHABLIS (89800), 04 rue de Reugny, Christophe PINSON, demeurant à CHABLIS (89800), 10 rue Mocques Paniers, et Benoît PINSON, demeurant à AUXERRE (89000), 12 rue de la Faïencerie, aux fonctions de cogérants, tous trois pour une durée non limitée
- Décidé de proroger la durée de la société d'une durée de 92 ans, reportant ainsi son terme au 29 décembre 2123.
Pour avis, la gérance.

AL25019868

// VENTE AUX ENCHÈRES

les avocats

Maître Cyril GUITTEAUD
Membre de la SCP Cyril GUITTEAUD – Anne-Gaëlle LECOUR
Avocat au Barreau d'AUXERRE
demeurant 21 Rue du Temple à AUXERRE (89000)

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES EN UN LOT

Situés au Lieudit Les Champs Gras – 89660 MAILLY LE CHATEAU
Une maison ancienne mitoyenne sise au hameau des Champs Gras, élevée sur terre-plein d'un rez-de-chaussée composé de cuisine aménagée, arrière cuisine,séjour, salon, salle d'eau, WC.A l'étage, mezzanine, couloir desservant 4 chambres, salle de bains, WC, grenier au-dessus couvert en tuiles.Cour devant.
Le bien est libre d'occupation
Cadastrés Section F n°462, d'une contenance totale de 00ha 06a 01ca
MISE A PRIX 27 000 € outre charges et frais
VISITES SUR PLACE : JEUDI 4 SEPTEMBRE 2025 DE 14H15 A 15H15
ADJUDICATION VENDREDI 19 SEPTEMBRE 2025 A 14H
TRIBUNAL JUDICIAIRE – JUGE DE L'EXECUTION – PLACE DU PALAIS DE JUSTICE – AUXERRE (89000)
Le cahier des conditions de vente peut être consulté au :
- **Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire d'AUXERRE** où le cahier des conditions de vente est déposé sous le RG N°25/00004
- **SCP AXIOJURIS-LEXIENS, Avocats au Barreau de LYON**, demeurant 20, Bd.Eugène Deruelle – Le Britannia Bât. A – 69003 LYON ; (Références : 20241062)
- **SCP Cyril GUITTEAUD – Anne-Gaëlle LECOUR, Avocats au Barreau d'AUXERRE, 21 Rue du Temple – 89000 AUXERRE** (Références : 24350)
- **Sur les sites internet : www.axiens.legal et www.encheres publiques.com**

AL25019843

// DIVERS

Laurent FRANCIN, Stéphanie FAIVRE FRANCIN & Elise LAROCHE-SAUTEREL
Notaires associés
10 Boulevard du Maréchal Davout
89000 AUXERRE

AVIS DE SAISINE DE LÉGATAIRE UNIVERSEL DÉLAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil article 1378-1 Code de procédure civile
Loi n°2016-1547 du 18 novembre 2016
Suivant testament olographe en date à AUXERRE (89000) du 2/06/1992, déposé au rang des minutes de Maître Elise LAROCHE SAUTEREL, notaire associé à AUXERRE (89000), 10 bld Davout, suivant acte contenant procès-verbal de dépôt de testament en date du 06/08/2025, Madame Michelle Georgette DORÉ, demeurant à AUXERRE (89000), Résidence Galliéni, 20 rue Renoir, célibataire, née à COURGIS (89800), le 5 mai 1934, décédée à AUXERRE (89000),le 28 janvier 2025, a institué un légataire universel.
Les oppositions à l'exercice de ses droits seront reçues entre les mains dudit notaire chargé du règlement de la succession dans le délai d'un mois à compter de la réception par le greffe du TJ d'AUXERRE de la copie authentique du procès-verbal susvisé et de la copie figurée de ce testament.
Pour avis, le notaire.

AL25019841

safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS

La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département 89) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
- **PARLY – bois-taillis - 18 a 91 ca** - 'CHAMP GALLICHON' : F – 0254 – zonage : zone N du PLU
- **POURRAIN – verger - 12 a 40 ca** - 'VAU ROBERT' : ZH – 0052 – zonage : zone A du PLU
- **VILLENEUVE LES GENETS – terre - 2 ha 35 a 60 ca** - 'LE FERRIER' : ZR – 0008 – zone A du PLU

Propriété située sur les communes de LEUGNY et LEVIS sur 8 ha 73 a 98 ca avec maison d'habitation et dépendances comprenant deux gîtes, une écurie et boxes à chevaux :
- **LEUGNY - 7 ha 03 a 73 ca** - 'VAUTHION' : ZM – 0026 – 0027 – 0028 – 0029 – 0030 – 0031 – 0032 – 0033 - 0041 - 0042 - '0278 TERRES DE LA PETITE BORDE' : ZN - 0058 - 'TERRES DE LA PETITE BORDE' : ZN - 0051 – zonage : zone A du PLU
- **LEVIS - 1 ha 70 a 25 ca** - 'LES BEUGNONS' : ZK – 0053 - 0158 – zonage : zone A du PLU

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 01/09/2025 à Safer Bourgogne Franche-Comté, 18 rue Guynemer – CS 30128 - 89002 AUXERRE cedex, Tél : 0386469974 où des compléments d'information pourront être obtenus. Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet www.saferbfc.com, où vous pourrez géo localiser les parcelles et candidater.

AL25019860

TRIBUNAL DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES D'AUXERRE

Extrait des minutes du greffe

Jugement du Tribunal de Commerce de Bobigny en date du 07/08/2025 arrêtant le plan de cession de la SAS MIGI NAF NAF 65, Rue du Temple 89000 Auxerre (prêt à porter). RCS BOBIGNY 930.144.837.

AL25019878

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

CLÔTURE DE LIQUIDATION

PROFILAE

SARL en liquidation
Au capital de 5 000 euros
Siège social : 60 rue de la Noue
89000 AUXERRE
Siège de liquidation
60 rue de la Noue
89000 AUXERRE
852 123 066 RCS AUXERRE

Aux termes d'une décision en date du 30 juin 2025 au siège de la liquidation, l'Associée Unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Mme LECOMTE Frédérique, demeurant 60 rue de la Noue, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de AUXERRE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.
Pour avis
Le Liquidateur

AL25019816

CLÔTURE DE LIQUIDATION

EUROP'AUTO 89
SARL en liquidation au capital de 15.000 €, 1 rue Kruger 89000 AUXERRE
532 582 855 RCS AUXERRE
L'Assemblée Générale du 15.07.2025 a approuvé le compte définitif de liquidation arrêté au 31.05.2025, déchargé M. Vincent VÈVRES de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce d'AUXERRE en annexe au RCS.
Pour avis

AL25019824

// CONSTITUTION

S.J.B. Société d'Avocats

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BRIENON SUR ARMANCON (Yonne) du 04/08/2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : VISLOC
Siège : 26 Avenue Joséphine Normand, 89210 BRIENON SUR ARMANCON
Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 10 000 euros
Objet : L'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers, ou autrement de tous biens immobiliers et mobiliers dont elle viendrait à être propriétaire, et à titre accessoire la vente de ces mêmes biens, Services de conciergerie, Travaux de nettoyage et d'entretien des locaux, Prestations de services diverses en lien avec l'objet social précité.
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : Madame Elodie PRUNIER, demeurant 4 rue des Marronniers - Avrolles, 89600 ST FLORENTIN.
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de SENS

AL25019811

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 24 juillet 2025 à THAROISEAU, il a été constitué une société à responsabilité limitée.
Dénomination sociale : SARL SAINTE MADELEINE
Forme : Société à responsabilité limitée.
Objet : Achat en France et à l'étranger, de raisins, moûts, vins en vrac et/ou bouteilles, cidres,spiritueux.
Capital social : 5 000,00 euros.
Siège social : 20 Grande rue 89450 THAROISEAU.
Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.
Gérant : M. Alexandre LE CORGUILLÉ demeurant 19 rue Bocquillot 89200 AVALLON.
La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés tenu au Greffe du tribunal de commerce d'AUXERRE (Yonne).
Pour avis et mention, le fondateur.

AL25019826

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du juillet 2025 à FONTENAY-PRES-CHABLIS, il a été constitué une société à responsabilité limitée.
Dénomination sociale : DOMAINE CECILE FEVRE
Forme : Société à responsabilité limitée.Objet : Exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L.311-1 du Code rural et de la pêche maritime.
Capital social : 10 000,00 euros.
Siège social : 12 Grand rue 89800 FONTENAYPRES-CHABLIS.
Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.
Gérante : Mme Cécile Fèvre demeurant 12 rue des Chenevières 89800 FONTENAY-PRES-CHABLIS.
La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés tenu au Greffe du tribunal de commerce d'AUXERRE (Yonne).
Pour avis et mention, la fondatrice.

AL25019831

S.J.B. Société d'Avocats

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à SAINT GERMAIN DES CHAMPS (Yonne) du 6 août 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société civile immobilière
Dénomination sociale : HGC IMMO
Siège social : 10 Route du Château 89630 ST GERMAIN DES CHAMPS
Objet social : L'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers, ou autrement de tous biens immobiliers et mobiliers dont elle viendrait à être propriétaire, et à titre accessoire la vente de ces mêmes biens.
L'emprunt de toutes sommes nécessaires à la réalisation de l'objet ci-dessus, avec ou sans garanties hypothécaires ou sûretés réelles et accessoirement, le cautionnement personnel ou hypothécaire, simple ou solidaire, des prêts consentis, par toute personne physique ou morale, aux associés ensemble ou séparément, pour lui permettre de libérer les parts sociales auxquelles ils auront souscrit lors de la constitution de la société ou lors d'une augmentation de capital social.
Toutes opérations financières, ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social et susceptibles d'en favoriser le développement ou la réalisation, à condition d'en respecter le caractère civil.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 2 500 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire
Gérance : Monsieur Héloi HULIN, demeurant 17 Parc des Chaumes 89200 AVALLON,
Clauses relatives aux cessions de parts : Dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés d'AUXERRE.
Pour avis
La Gérance

AL25019833

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 11 août 2025, il a été constitué une Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée :
Dénomination sociale: EARL DE CHALLENDEAU
Forme: Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée, société civile régie par les articles 1832 à 1870-1 du Code civil, à l'exception de l'article 1844-5, par les articles L. 324-1 à L.324-10 du Code rural et de la pêche maritime, et par les décrets pris pour leur application.
Objet: Exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L. 311-1 du Code rural et de la pêche maritime.
Capital social: 10 000 €.
Siège social: 24 B rue du Colonel Maitrat – 89140 VINNEUF
Durée: 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.
Apports en nature: Apport de numéraire pour un montant de 10 000 €.
Gérant: M. Guillaume BILHOT demeurant à VINNEUF (89140), 24 B rue du Colonel Maitrat.
Cessions de parts: Soumises à l'agrément de l'assemblée générale extraordinaire des associés dans tous les cas, à l'exception des cessions entre associés qui sont libres lorsque la société a deux associés.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce de SENS (89100).
Pour avis et mention, la gérance.

AL25019872

Maître Inès ROUSSEL-TERRILLON
Notaire
7 Rue du 24 Août 1944
89240 POURRAIN

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Me ROUSSEL-TERRILLON Inès, Notaire à POURRAIN, le 08/08/2025, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :
Objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.
Dénomination : SCI DU PUITS DU FOUR.
Siège social : CHEVANNES (89240), 14 rue du Puits du Four ORGY.
Durée : 99 années
Capital social : 1.800,00 € en numéraire.
Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.
Gérants : M Roger HIRSCH, 14 Rue du Puits du Four, orgy, 89240 CHEVANNES. Et M Frédéric HIRSCH, 5 Impasse du Calvaire, 89240 CHEVANNES
La société sera immatriculée au RCS de AUXERRE.
Pour avis
Le notaire.

AL25019876

ANNONCES LÉGALES

Vos annonces légales au meilleur prix

Publiez votre annonce en quelques clics et obtenez votre attestation immédiatement.

www.agribourgogne.fr